



DEMANDE DE PARTICIPATION
Conditions particulières



Marché de Noël d'Abbeville du 05 au 31 décembre 2025

Je soussigné(e) : _____

Raison Sociale : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Mobile : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Tel. : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Mail : _____@_____

N° Kbis/Registre du Commerce : _____

Secteur d'activité commerciale :

- Alimentaire – Restauration
- Artisanat
- Décoration de Noël
- Équipement de la personne
- Jouets / Jeux
- Artisanat du monde
- Bijoux

→ JOINDRE la liste complète des produits (sur papier libre)

ATTENTION : IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE VENDRE DE L'ALCOOL SUPÉRIEUR À 18° SUR LA VOIE PUBLIQUE (ARTICLES L3321-1 ET L3322-6 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE).

Le « Marché de Noël » débute le vendredi 05 décembre et se termine le mercredi 31 décembre 2025.

Horaires d'ouvertures* :

- Mardi, Mercredi et Jeudi de 11h00 à 19h00,
- Vendredi, Samedi et Dimanche de 11h00 à 20h00,
- Nocturne le Vendredi 05 décembre de 14h00 à 22h00.

* Les horaires concernant la période du 26 au 31 décembre seront communiqués ultérieurement.

* Pour les commerçants qui souhaitent ouvrir le lundi, cette ouverture se fait sur la base du volontariat de 14h00 à 19h00.

L'installation des exposants, dans leur chalet, aura lieu le jeudi 04 décembre 2025 à partir de 08h00.

Le site sera sous vidéo surveillance pendant toute la période des festivités de Noël.

Location chalet ou emplacement marchand ambulant (3m x 2,50m) Du 05 au 24 décembre 2025. <input type="checkbox"/> Total TTC : 425,50 € (électricité comprise)	Location chalet ou emplacement marchand ambulant (3m x 2,50m) Du 05 au 31 décembre 2025. <input type="checkbox"/> Total TTC : 433,00 € (électricité comprise)
--	--

À joindre à votre demande :

- Le DOSSIER DE PRÉSENTATION de vos produits avec photos et description complète ;
- Un CERTIFICAT D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE incluant les dates du « Marché de Noël » ;
- Un EXTRAIT KBIS DE MOINS DE 3 MOIS ;
- Les CONDITIONS GÉNÉRALES signées ;
- Un CHÈQUE à l'ordre du Pôle Événementiel (chèque encaissable dès acceptation du dossier).

Dossier à retourner **impérativement** avant le **12 septembre 2025**, à l'attention du Pôle Événementiel de la Mairie d'Abbeville.

ATTENTION : la présente demande ne vaut pas acceptation ferme et définitive de la part de la Mairie d'Abbeville. Tout dossier incomplet ne sera pas exploitable et vous sera retourné.

Fait à _____, le ___ / ___ / 2025

Signature et cachet :